

AKTUELL

BOMMELEEËR, SREL, ETC...

Boules de neige

David Wagner

Les révélations et les mensonges s'enchaînent. A l'image de la nitroglycérine, les affaires du Bommeleeër et du Srel font exploser la coalition gouvernementale.

Paroles contre paroles. Lorsque l'on en arrive à ce point, c'est que les dents de rouage commencent à s'entrechoquer. Si, pour des raisons liées aux délais d'impression, nous sommes encore dans l'impossibilité de reporter ce qu'il s'est dit lors de l'audition de la juge d'instruction Doris Woltz ce jeudi après-midi, il est ressorti cette semaine que plusieurs acteurs de l'affaire Bommeleeër/Srel n'ont d'autre d'issue que le mensonge. Partie de poker les nerfs tendus. On en vient à songer à l'affaire Cahuzac, lequel tenta le tout pour le tout, mentant avec obstination, faute d'autre échappatoire, dans l'espoir de s'en sortir.

Des petits et gros mensonges donc, qui, une fois éclaircis, donneront plus de clarté au puzzle politico-judiciaire que traverse le grand-duché. Le gros mensonge tout d'abord, qui implique désormais au bas mot quatre hauts personnages : le procureur d'Etat général Robert Bieber, l'administrateur général du ministère de la Justice Guy Schleder, le ministre des Finances (ex à la Justice) Luc Frieden ainsi que l'ancien directeur général de la police, Pierre Reuland.

Car comme il en est ressorti ce mardi lors du témoignage de l'officier de police judiciaire Claude Scho, Reuland, alors suspendu de ses fonctions, aurait tiré toutes les ficelles afin de modifier un article du projet de loi sur l'entrave à la justice. En cause : un article condamnant sévèrement tout enquêteur empiétant sur le bon déroulement d'une enquête. Ainsi, alors que le syndicat des cadres de la police (ACSP) rédigeait son avis au sujet dudit projet de loi, les membres du comité, que Scho venait de rejoindre, se laissaient consulter par Reuland.

Poker menteur

Le témoignage suivant, celui de Bieber, devait alors apporter une lumière supplémentaire : en 2010, François Biltgen, successeur de Frieden à la Justice, convoque Bieber au ministère afin de le consulter au sujet du projet de loi. C'est à ce moment-là que Guy Schleder laisse entendre à Bieber que Reuland l'avait précédé de

trois jours, se plaignant à Biltgen que l'article incriminé avait été réincorporé dans le projet de texte.

Ni une, ni deux, LSAP et Verts convoquent Frieden et Schleder en commission de justice le lendemain. Schleder nie en bloc l'affirmation de Bieber. Gast Gibéryen, de l'ADR, parle d'une « tempête dans un verre d'eau ». Il est néanmoins étonnant que la « disculpation » de Frieden par Schleder (par ailleurs « lieutenant » de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem) ait été accueillie avec un tel naturel par les députés. Car à la différence de Bieber, Schleder n'a pas témoigné sous serment. La PJ n'a, semble-t-il, pas été convaincue : le lendemain, elle ordonne une perquisition à la Justice.

Même affaire, autres menteurs potentiels : l'ex-agent du Srel André Kemmer et son agent traitant André Durand. Les deux André (vous pouvez appeler le second sous un de ses noms de code, « Gaston », mais cela portera également à confusion) se contredisent sur une banale question de quittance. Tandis que le premier prétend que le second aurait touché régulièrement 1.000 euros de la part du Srel avec quittances signées, le second nie en bloc (« je le fais pour le drapeau, madame la présidente ») avoir signé quoi que ce soit, ni avoir touché de l'argent régulièrement. Il ne devrait pas être trop compliqué de résoudre cette petite énigme : une perquisition à la comptabilité du Srel devrait être possible. On en saurait en tout cas davantage sur la volonté du Srel de faire capoter l'enquête sur le Bommeleeër.

Pendant ce temps, la guerre fait rage au sein de la coalition. Sur Facebook vers 14 heures ce jeudi, le président du LSAP, Alex Bodry, rend la monnaie de sa pièce au CSV qui l'avait accusé, le jour précédent, de tenter d'instrumentaliser à des fins politiques l'affaire du ministère de la Justice. Il tient sa revanche avec la perquisition, tranchant : « Pénible pour le secrétariat général du CSV ».

Les boules de neige lancées depuis des mois s'accroissent. L'avalanche est là : à l'heure où nous rédigeons ces lignes, RTL affirme savoir qu'il y a un rapport de la commission d'enquête rédigé par François Bausch conclut à la responsabilité politique de Jean-Claude Juncker. Gageons qu'il appellera le peuple à trancher lors d'élections anticipées en automne.

SHORT NEWS

Cattenom: Vier Unfälle in acht Tagen

(rg) - Nicht nur wegen seiner Pannenstatistik macht der in die Jahre gekommene Atommeiler in Cattenom von sich reden. Laut Informationen von Déi Gréng plant der Betreiber EDF klammheimlich eine Aufweichung der Abgabe-Grenzwerte durch die Zentrale, sowohl in die Luft als auch in das Wasser. Bislang seien diese Informationen vom ansonsten sehr gesprächigen Cattenom-Direktor Guy Catrix (siehe auch woxx 1219) zurückgehalten worden. Deshalb haben die Grünen jetzt beantragt, den Gesundheitsminister in eine nächste Sitzung des Gesundheitsausschusses zu bestellen, um dessen Position in dieser Frage zu erfahren. In einer Stellungnahme wundern sie sich, weshalb auch der Gesundheitsminister bislang dazu keine Informationen preisgegeben hat, obwohl er über genauere Details dazu verfügen müsste. Die französische Aufsichtsbehörde ASN habe bereits ein positives Gutachten abgegeben, und auch die öffentlichen Anhörungen zu den neuen Messwerten seien bereits Anfang dieser Woche abgeschlossen worden. Noch am Dienstag hatte Mars Di Bartolomeo auf eine Frage des grünen Abgeordneten Henri Kox erklärt, jedes Treffen dazu zu nutzen, die französischen, aber auch die belgischen „Kollegen“ auf die Probleme, die unser Land mit den Atomzentralen im Grenzgebiet hat, hinzuweisen. Am heutigen Freitag bietet sich erneut die Gelegenheit, auf die Besorgnis der Luxemburger Bevölkerung hinzuweisen: Es findet ein gemeinsames Debriefing der Behörden aus beiden Ländern statt, die jüngst eine Notfallsituation simuliert hatten.

Le Ciné Belval n'est plus utopique

(lc) - On pouvait s'y attendre : après avoir d'abord longuement flirté et finalement délaissé le projet d'un multiplexe sur les anciennes friches industrielles d'Esch-Belval, le groupe Utopia a finalement mis la main sur ce cinéma, en accord avec la financière Mercure, unique propriétaire après le départ de Caramba. Il est vrai qu'après ce désengagement, la situation difficile dans laquelle se trouvait déjà le multiplexe ne s'est pas améliorée, et les bonnes intentions de leur directeur de l'époque, Jean Villemin, n'ont pas suffi pour redresser la barre. Selon Martine Reuter, la porte-parole du groupe Utopia, les salarié-e-s du Ciné Belval n'auraient rien à craindre : « Ils seront repris dans les mêmes conditions. Nous ne nous sommes pas investis dans ce projet pour licencier du personnel. Au contraire, nous avons besoin de leur expertise et de leur connaissance du terrain pour avancer dans notre projet : celui de centrer la programmation du Ciné Belval vers les familles et vers le Sud du pays ». Reuter a confirmé en même temps le remplacement de Villemin par Fabrice Voz, jusqu'ici vice-directeur de l'Utopolis à Longwy.

L'Etat discrimine

(dv) - « Le droit européen est ma passion depuis toujours. » C'est en ces termes que l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur François Biltgen (CSV) avait évoqué son départ du gouvernement pour un poste à la Cour de justice de l'Union européenne. Le moins que l'on puisse dire, c'est que sa passion vient de lui jouer un bien mauvais tour. Ce jeudi, la même cour a rendu public son arrêté opposant 700 parents d'élèves et les syndicats à l'Etat sur l'aide financière aux étudiants. Le point de litige concernait la « clause de résidence ». En clair, pour pouvoir jouir de cette aide, l'étudiant doit résider au Luxembourg, ce qui en exclut d'office les étudiants frontaliers. La Cour invite ainsi le Luxembourg à revenir sur cette clause. Pour l'OGBL, « notre pays aurait pu éviter cette humiliation. Il est regrettable que le gouvernement n'ait donné aucune suite aux demandes à répétition de l'OGBL visant à chercher une solution politique à ce dossier afin d'éviter un fiasco judiciaire prévisible dès le début ». Quant à l'Unel (Union nationale des étudiants du Luxembourg), elle rappelle qu'elle fut l'unique organisation estudiantine à s'être opposée à cette réforme et se félicite également de la décision européenne. Elle met toutefois en garde : cette décision pourrait pousser le gouvernement à revoir le système d'aide. Elle a vu juste : dans la foulée, la nouvelle ministre, Martine Hansen (CSV), a annoncé une refonte de la loi.